

# HGGSP

## Thème 3 – Objet de travail conclusif

### Jalon 1, Cours p. 262 : Les frontières externes de l'Union européenne depuis 1990

#### I. Des frontières repoussées vers l'est

##### A. Des frontières évolutives, au gré des élargissements de l'UE

**Les frontières de la CEE ont d'abord évolué en se limitant au bloc de l'Ouest.**

La fin des dictatures en Grèce, au Portugal et en Espagne permet leur intégration (1981 et 1986). L'adhésion de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande en 1995 est facilitée par le fait que ces pays répondent aux standards démocratiques et économiques occidentaux.

**L'adhésion des pays d'Europe de l'Est marque un tournant.** La CEE absorbe l'ex-RDA dès la réunification allemande en 1990. Les autres pays anciennement communistes (Estonie, Pologne, Roumanie, Croatie...) font l'objet de programmes d'aide en faveur de la transition économique avant leur adhésion dans les années 2000. La longueur des frontières extérieures de l'UE augmente à chaque élargissement.

##### B. Des frontières européennes en perpétuel débat

**S'interroger sur les frontières de l'UE revient à questionner plus largement l'idée d'Europe.** L'Europe n'est pas un continent : elle appartient à l'Eurasie. Culturellement, elle se caractérise par une grande diversité. Ses limites physiques

(Gibraltar, Bosphore, Oural) varient en fonction de choix politiques et de traditions historiques. En 2024, la longueur totale des frontières terrestres externes de l'UE s'établit à 14 647 km. La superficie de la ZEE totale de l'UE s'étend sur 25 millions de km<sup>2</sup>.

**L'avenir des frontières de l'UE fait face à des représentations divergentes.** La candidature à l'entrée dans l'UE des pays balkaniques, issus de l'ex-Yougoslavie, ne suscite plus guère d'opposition. En revanche, l'adhésion de la Turquie et de certaines anciennes républiques soviétiques (Moldavie, Ukraine, pays du Caucase) suscite des débats.

## **II. Des frontières à géométrie variable**

### **A. Une définition mouvante**

**Les frontières de l'UE ne se superposent pas aux limites conventionnelles du continent.** Ainsi, Chypre est une île conventionnellement rattachée à l'Asie, mais culturellement liée à l'Europe. Les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en territoire marocain font partie de l'UE alors qu'elles sont situées sur le continent africain. Pour autant, elles ne font pas partie de l'**espace Schengen**.

**Certains pays européens ont fait le choix de ne pas adhérer à l'UE.** C'est le cas de la Norvège, de l'Islande, de la Suisse et du Liechtenstein qui sont cependant membres de l'AELE et font aussi partie de l'espace Schengen. Le Brexit, voté en 2016 au Royaume-Uni et acté en 2020, constitue un cas unique de sortie dans l'histoire de l'UE. L'Irlande est le seul État de l'UE à ne pas faire partie de l'espace Schengen.

### **B. La diversité des frontières des outre-mers européens**

**Les régions ultrapériphériques (RUP) font partie de l'UE.** La réglementation de l'UE s'y applique. Elles appartiennent à la France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Martin), à l'Espagne (Canaries) et au Portugal (Madère, Açores). Les RUP françaises ne participent pas à l'espace Schengen. Si les ressortissants de l'UE peuvent entrer simplement avec leurs passeports, les étrangers non-citoyens de l'UE (hormis exceptions) doivent demander un visa spécifique.

**Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ne font pas partie de l'UE mais lui sont associés.** C'est le cas des possessions du Danemark (Groenland), du Royaume-Uni (Falkland, Bermudes, Anguilla...), des Pays-Bas (Sint-Maarten, Aruba...) et de la France (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna). Leurs habitants sont néanmoins citoyens de l'UE.

### **III. Un récent durcissement des frontières de l'UE**

#### **A. Une matérialisation renforcée**

**L'UE se caractérise par l'extension de ses barrières physiques.** Sur le modèle de la frontière entre les enclaves espagnoles et le Maroc (murs, barbelés, miradors, caméras thermiques, patrouilles militaires), elles se sont étendues aux frontières orientales de l'UE (Grèce/Turquie, Hongrie/Serbie, Finlande/Russie). Cette stratégie est avant tout dissuasive et entraîne un détournement des flux qui conduit les migrants à emprunter des routes plus dangereuses (mer Méditerranée).

**Cette barriérisation vise à filtrer les flux de personnes.** Elle s'est accentuée depuis 2015 suite à l'afflux de migrants dont beaucoup étaient des réfugiés

politiques. Cependant, des accords sont passés entre l'espace Schengen et certains États développés ou émergents, alliés géopolitiques de l'UE, pour permettre à leurs ressortissants d'entrer et de circuler dans cette zone sans visa.

## **B. Une diffusion et une délégation du contrôle des frontières**

**Les lieux de surveillance aux frontières se multiplient.** La gestion des flux se diffuse au sein des territoires nationaux sous la forme de lieux de contrôle (aéroports, hotspots) ou d'enfermement (zones d'attente, centres de rétention). Les territoires ultramarins de l'UE sont aussi concernés (Canaries, Mayotte). En fonction des échelles, la frontière revêt donc des formes variées (lignes, points de passage).

**L'UE délègue de plus en plus la fonction de contrôle de ses frontières.** Les États membres de l'espace Schengen ont regroupé leurs moyens de surveillance (gardes-frontières, garde-côtes) au sein de l'agence Frontex. Ils recourent aussi à l'**externalisation** du contrôle des flux auprès des États de transit ou de départ des migrants (Maroc, Turquie, Niger), en échange de programmes d'aide au développement.

## **Jalon 1, Étude p. 264 : Les enjeux de Schengen et du contrôle aux frontières : venir en Europe, passer la frontière**

### **Doc 3 p. 265 : La fermeture de la frontière entre la Finlande et la Russie**

Après la chute de l'URSS, la Finlande et la Russie ont établi des relations de coopération dans plusieurs secteurs. [...] Si deux tiers du commerce extérieur finlandais se font avec des membres de l'UE, la Russie (6,6 % des importations finlandaises en 2022) reste un fournisseur important, en particulier pour le pétrole et le gaz. Helsinki a toujours conservé une certaine méfiance, maintenant 270 000 réservistes sur son sol et investissant dans des armements interopérables avec l'OTAN. [...]

L'annexion de la Crimée et l'offensive russe de 2014 contre le Donbass ont tendu leurs relations. L'opinion publique finlandaise, acquise à la neutralité, bascule à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, et l'intégration à l'Alliance atlantique est actée. Cet élargissement accentue le sentiment d'encerclement et de claustrophobie de la Russie, qui renforce sa présence militaire dans le nord-ouest de son territoire.

La Finlande avait subi des pressions migratoires à sa frontière avec la Russie en 2015 en réponse aux sanctions européennes. [...] La pression migratoire qui s'exerce depuis 2021 sur les frontières polonaise, lituanienne et lettone avec la Biélorussie s'est, à partir d'août 2023, portée de nouveau sur la Finlande. Celle-ci commence la construction d'une clôture de trois mètres de haut [...].

**Thibault Courcelle, « Finlande-Russie : géopolitique d'une frontière qui se ferme », *Carto*, n° 81, janvier-février 2024.**

## **Jalon 2, Cours p. 266 : L'Union européenne, un espace sans frontières internes ?**

### **I. Les mutations des frontières internes de l'Union européenne**

#### **A. Des frontières nombreuses, issues d'une longue histoire**

**L'Europe est traversée par un grand nombre de frontières.** Elle possède 28 % des **dyades** mondiales pour seulement 3,3 % des terres émergées. Au total, l'UE possède 30 000 km de frontières terrestres internes. Elles sont le fruit de nombreuses recompositions géopolitiques issues de l'aspiration des peuples européens à disposer d'États-nation délimités par des frontières.

**Les frontières européennes sont le fruit d'un temps long.** Celles des États-nation d'Europe de l'Ouest (Espagne, Portugal, France) figurent parmi les plus anciennes au monde. D'autres ont été définies dans le cadre des conférences internationales du XX<sup>e</sup> siècle (Versailles en 1919). 72 % du kilométrage de frontières internes à l'Europe est postérieur à 1919. Le démantèlement du bloc de l'Est explique qu'il a été tracé autant de nouvelles frontières entre 1991 et 2008 qu'entre 1905 et 1923.

#### **B. Une forte intégration régionale**

**L'UE présente un niveau d'intégration sans équivalent.** L'instauration du marché unique (1993) permet la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services. L'accord de Schengen (1985) favorise la **libre circulation** des personnes entre États signataires depuis 1995. L'euro, monnaie unique depuis 2002, est adopté progressivement par les nouveaux États membres.

**L'intégration européenne a stabilisé les frontières internes de l'UE.** À la fin de la guerre froide, la perspective d'adhésion à l'UE a encouragé les peuples de pays multiethniques (Tchécoslovaquie, URSS, Yougoslavie) à faire sécession pour se constituer en État. En contrepartie de leur intégration à l'UE, des accords bilatéraux ont garanti la reconnaissance des tracés frontaliers et des droits des minorités (Hongrie/Slovaquie/Roumanie).

## **II. Des frontières peu conflictuelles**

### **A. Des litiges frontaliers assez rares**

**Les contentieux frontaliers dans l'UE restent de faible intensité.** Le désaccord sur le tracé exact de la frontière sur le Mont Blanc ne provoque aucun incident diplomatique entre la France et l'Italie. De même, le *statu quo* perdure concernant la ville espagnole d'Olivence revendiquée par le Portugal depuis 1815.

**Les principaux litiges concernent le tracé des frontières maritimes.** Ils sont liés aux facilités de navigation (golfe de Piran entre Croatie et Slovénie) ou à l'accès aux ressources (îlot de Rockhall entre Irlande et Royaume-Uni). Les contentieux sont plus vifs aux frontières externes de l'UE : Espagne/Maroc (îlot Persil), Grèce/Turquie (mer Égée), Chypre/Turquie (ligne verte), France/ Comores (Mayotte).

### **B. Un risque de fragmentation de l'Union européenne ?**

**Le Brexit représente un cas unique de départ d'un État de l'UE.** Depuis octobre 2021, les citoyens de l'UE ont besoin d'un passeport pour entrer au Royaume-Uni alors qu'ils pouvaient présenter une simple carte d'identité auparavant. Il en a résulté une forte baisse des mobilités étudiantes et touristiques en direction du Royaume-Uni. Le cas particulier de l'Irlande du Nord a débouché sur la signature du cadre de

Windsor (2023), protocole qui a évité la mise en place d'une frontière physique sur l'île d'Irlande.

**Le risque de sécession d'autres territoires n'est pas exclu.** Des revendications indépendantistes s'affirment (Catalogne, Écosse, Flandre, Corse, Italie du Nord). Les territoires de langue hongroise situés en Slovaquie, en Roumanie et en Serbie doivent aussi faire face à l'**irrédentisme** de la Hongrie. Toutefois, une **balkanisation** de l'UE reste peu probable.

### **III. Vers un rétablissement des frontières internes ?**

#### **A. Une démultiplication des dispositifs de contrôle**

**Plusieurs États ont rétabli les contrôles aux frontières depuis 2015.** La Suède, la France, le Danemark et l'Autriche ont justifié leur décision par la menace terroriste, l'afflux de migrants et la lutte contre les trafics (drogue, armes). En 2020-2021, la pandémie de Covid-19 s'était aussi traduite par la fermeture de nombreuses frontières internes à l'UE pour limiter la propagation du virus. Parallèlement, les dispositifs de contrôle aux frontières externes se diffusent vers l'intérieur des États (aéroports, gares).

**Cette refrontiérisation fait l'objet de critiques.** Des intellectuels et des militants (réseau No Border) condamnent l'externalisation du contrôle des frontières à des États tiers et à des entreprises privées. Ils dénoncent la criminalisation de l'aide aux migrants et le principe de l'immigration choisie dans un contexte de retour des nationalismes (Italie, Hongrie, Pologne).

#### **B. Un retour du protectionnisme ?**

**Le manque d'harmonisation des économies au sein de l'UE est souvent dénoncé.** Il favorise par exemple l'**optimisation fiscale**, notamment pratiquée par les « géants du numérique » (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), qui profitent de l'ouverture des frontières et des différences entre les législations pour réduire le montant de leur impôt.

**Des syndicats et des partis politiques réclament une plus grande protection des marchés du travail.** La libre circulation des **travailleurs détachés** venus d'Europe orientale en Europe de l'Ouest est accusée de favoriser le nivellement par le bas du droit du travail et des salaires (**dumping social**). Les travailleurs frontaliers, accusés d'entrer en concurrence avec les salariés nationaux, sont parfois victimes de xénophobie (Suisse).

## **Jalon 2, Étude p. 268 : Les frontières d'un État de l'Union européenne : l'Espagne**

### **Doc 2 p. 268 : La coopération franco-espagnole dans les Pyrénées**

Le 19 janvier 2023, la France et l'Espagne ont signé un traité d'amitié qui a permis d'établir la définition d'une stratégie rénovée de coopération transfrontalière [...]. Ce comité présidé par les ministres compétents des deux États et composé des représentants des collectivités territoriales notamment devra être mis en place [...] sous le pilotage local du préfet de région Occitanie. Cette coopération, permanente entre États, se double d'une coopération entre collectivités territoriales frontalières, qualifiée de coopération décentralisée.

[...] Pour répondre à la problématique commune d'accès aux services publics, les Pyrénées-Orientales et les provinces de Gérone et de Lérida gèrent conjointement le centre hospitalier de Cerdagne – Puigcerda, ouvert en 2014. Situé à quelques encablures de la frontière française, il couvre un bassin de population de 35 000 habitants résidant dans 55 communes en France et en Espagne.

Malgré des contraintes naturelles fortes, les Pyrénées demeurent un espace traversé par d'intenses flux de tout ordre, mais aussi illégaux, en particulier depuis la création de l'espace Schengen. Les services de l'État interviennent dans le domaine régalien à travers une belle coopération policière et douanière. [...] Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la contrebande s'est exprimée comme un phénomène continu, doublé parfois d'un activisme politique très fort débouchant sur des revendications indépendantistes au Pays basque, mais aussi en Catalogne.

**Pierre-André Durand, « Les Pyrénées, une frontière dynamique pour une action renforcée de l'État » in *Administration* n° 279, 2023.**

## **Jalon 2, Étude p. 270 : Les frontières d'un État de l'Est : la Pologne**

### **Doc 4 p. 270 : la Pologne dans l'Union européenne**

Poids lourd de l'Europe de l'Est, la Pologne en est le pays le plus peuplé (36,7 millions d'habitants en 2023), se plaçant au cinquième rang de l'UE. Son adhésion en 2004 avait été saluée comme le symbole d'un retour à l'Europe [...].

Sur la question migratoire, Varsovie et ses alliés, ne se sentant pas concernés par la crise de 2015, ont mis en échec [...] le système de répartition des demandeurs d'asile. La donne change à l'été 2021. En réponse aux sanctions occidentales contre la Biélorussie, le président Loukachenko attire des réfugiés du Moyen-Orient pour les inciter à franchir la frontière polonaise. Face à cet afflux, la Pologne a déployé 15 000 militaires provoquant une crise humanitaire.

[...] Les dirigeants russes considèrent comme une trahison le rapprochement de l'OTAN avec l'Europe de l'Est dès 1994 et les premières adhésions en 1999 pour la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. Le déploiement d'éléments de l'OTAN le long de sa frontière [...] pousse Moscou à renforcer son arsenal militaire dans l'exclave de Kaliningrad, perçue comme une forteresse assiégée peuplée d'un million de Russes sur la mer Baltique.

Située à moins de 300 km de Varsovie, Kaliningrad est l'ancienne Königsberg conquise par les Soviétiques en 1945. Ce port stratégique, libre de glace toute l'année, a été lourdement militarisé durant la guerre froide. Depuis 2014, Moscou a renforcé sa militarisation [...]. Face à cette menace, l'OTAN a renforcé sa présence dès 2017 et en 2022 par le déploiement de troupes sur le flanc oriental pour dissuader toute attaque russe.

**Thibault Courcelle, *Carto*, n° 83, mai-juin 2024.**

## Jalon 3, Cours p. 272 : Les espaces transfrontaliers intra-européens

### I. Des barrières frontalières devenues interfaces transfrontalières

#### A. Une fonction de délimitation qui perdure

**Les frontières sont souvent issues d'anciens fronts militaires.** Il en subsiste des héritages dans l'organisation des territoires (casernes militaires dans l'est de la France, forte densité de voies ferrées autrefois nécessaires à l'acheminement des troupes). À l'inverse, les industries stratégiques ont été éloignées des anciennes **frontières chaudes** (aéronautique et arsenaux dans le centre et le sud-ouest de la France).

**Les frontières européennes conservent une fonction de démarcation.** Même si les marqueurs symboliques (barrières) ont souvent disparu, certains héritages subsistent (bornes, panneaux). Les différences de système juridique, social et politique restent facteurs de discontinuités. Ainsi, ils favorisent certaines pratiques (tourisme sexuel en Espagne, tourisme médical en Hongrie) voire certains trafics (**contrebande** de cigarette).

#### B. La construction européenne, facteur d'intégration transfrontalière

**L'UE favorise le franchissement de ses frontières internes.** La convention de Schengen a stimulé les mobilités transnationales en Europe. Parallèlement à la mise en place de la monnaie unique, l'euro, elle a favorisé le tourisme international. Elle facilite les flux, aussi bien sur de longues distances (**travailleurs détachés**) qu'à l'échelle locale (**travailleurs frontaliers**).

**L'intégration européenne a permis aux frontières de devenir des interfaces.** Les territoires transfrontaliers représentent 40 % de l'espace de l'UE. Plus d'un Européen sur trois vit dans un espace frontalier. Les dyades sont nombreuses dans la Mégalopole européenne où se concentrent la plupart des 37 agglomérations transfrontalières d'Europe. À elle seule, la France en compte onze.

## **II. De multiples formes locales d'intégration transfrontalière**

### **A. Des processus spontanés d'interactions transfrontalières**

**Les différentiels entre États stimulent le travail frontalier.** L'UE compte deux millions de travailleurs frontaliers : ce nombre a triplé depuis 1989. Plus de 40 % d'entre eux vivent en France. La Suisse est le pays le plus attractif (salaires élevés, diversité d'emplois), suivi par le Luxembourg, l'Allemagne et Monaco. Certains frontaliers pallient ainsi le manque d'opportunités dans leur bassin de vie (Lorraine).

**Les complémentarités entre États alimentent d'autres flux.** Les différentiels de prix et de taxation stimulent les achats transfrontaliers (Finlande/Estonie, France/Andorre). Les flux touristiques entre États voisins sont stimulés par les différences culturelles (Autrichiens en Croatie). L'absence de barrière linguistique (Lorraine/Luxembourg) ou un bilinguisme fréquent (Alsace) facilite aussi ces mobilités.

### **B. Une coopération transfrontalière soutenue par l'UE**

Les institutions européennes encouragent la coopération. Les programmes Interreg favorisent les partenariats entre régions transfrontalières. Les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) permettent une gouvernance partagée qui dépasse les logiques nationales traditionnelles. Ils illustrent la volonté de l'UE de

créer des espaces de coopération qui remettent partiellement en cause la division politique classique des États-nation (Eurorégion Tetry, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau). L'outremer est concerné par ces coopérations (Interreg Caraïbes) qui peuvent aussi associer des États voisins de l'UE.

Différents aménagements résultent de ces coopérations. Après avoir amélioré le transport routier (tunnels du Mont-Blanc, du Fréjus et du Somport, pont international de l'Øresund), ils concernent désormais les mobilités douces (véloroutes des fleuves). Les GECT et les programmes Interreg financent la cohésion sociale (hôpital franco-espagnol de Cerdagne), la recherche (Baltic Science Network) et la protection environnementale (parcs naturels transfrontaliers).

### **III. Des espaces frontaliers qui demeurent filtrants**

#### **A. Des frontières facteurs d'inégalités et de tensions**

**Le travail frontalier induit parfois des externalités négatives.** Le pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers renchérit le prix de l'immobilier dans les communes les plus attractives. Ces flux privent aussi leur pays d'origine d'une main-d'œuvre qualifiée et qui y a été formée (professions intellectuelles et médicales vers la Suisse). Afin de freiner cette émigration des personnes les plus qualifiées, l'Italie taxe ses professionnels de santé travaillant en Suisse pour financer un bonus accordé à ceux restés en Lombardie.

**Les individus restent inégaux face au franchissement des frontières internes à l'Europe.** Les migrants entrés illégalement dans l'espace Schengen ne bénéficient pas de la libre circulation. Les obstacles à cette traversée se traduisent par un

**encampement** de certains espaces frontaliers (Côte d'Opale en France, îles grecques de la mer Égée).

## **B. Vers une refrontiérisation au sein de l'UE ?**

**Certains États renforcent les contrôles à leurs frontières.** L'Allemagne l'a fait en 2024, en vertu de la clause de sauvegarde permettant aux États membres de l'espace Schengen de rétablir temporairement ces contrôles. Cette **refrontiérisation** alimente les réseaux de passeurs spécialisés dans le franchissement clandestin des frontières (Alpes, Balkans).

**Certains obstacles culturels restent aussi à surmonter.** Alors que dans certains États le bilinguisme (Espagne) voire le plurilinguisme (Suisse) est fréquent, d'autres pays présentent des minorités linguistiques mal intégrées (Roumanie). La Belgique est le seul État au monde à reconnaître un statut officiel aux frontières linguistiques entre régions de langue française, néerlandaise et allemande.

## **Jalon 3, Étude p. 274 : Les espaces transfrontaliers européens : passer et dépasser la frontière au quotidien**

### **Doc 3 p. 275 : Le commerce frontalier entre la France et l'Italie**

Le 3 juin 2020, après plus de deux mois de fermeture pour cause de pandémie de la Covid-19, l'Italie réouvre ses frontières aux ressortissants européens ; les clients français, probablement originaires de Menton, dans les Alpes maritimes, affluent à Vintimille, à la dyade franco-italienne pour reconstituer leurs stocks de cigarettes et déambuler dès le vendredi dans le marché, au grand soulagement des marchands ambulants. [...]

Cette actualité est révélatrice de deux habitudes dont profitent les Européens, celle de se déplacer sans entrave d'un pays à un autre pays voisin, à l'intérieur de l'espace Schengen et celle de passer fréquemment une frontière proche pour, entre autres, s'approvisionner ou « magasiner » de l'autre côté.

Au sein de l'Union européenne, pour les consommateurs qui choisissent d'acheter de l'autre côté de la frontière, l'espace de consommation est lisse et sans entrave. [...] Leurs pratiques sont nées des différences qui existent de part et d'autre et qui se maintiennent parce que les frontières légales subsistent.

Pour les acteurs du commerce intégré, la frontière conserve toute sa fonction de limite territoriale légale. Elle est à la fois contrainte en termes de marginalité au sein d'un réseau national, opportunité en termes d'attraction d'une clientèle rodée à circuler de façon fluide entre les pays en fonction de l'emploi, des loisirs, des produits recherchés et de leurs différentiels de prix, et front pionnier en termes d'expansion territoriale.

**Colette Renard-Grandmontagne, Mathias Boquet et Nicolas Dorkel,**  
**« Commercer à la frontière », in Anne-Laure Amilhat Szary, Grégory Hamez**  
**(dir.), *Frontières*, Armand Colin, 2020.**

## Points de vue p. 276 : Irlande du Nord : où passe la frontière ?

### Doc 4 p. 277 : Les murs de la paix à Belfast

Capitale de l'Irlande du Nord, Belfast a été modelée par l'histoire conflictuelle entre deux communautés aux religions différentes, protestante et catholique, héritées de la colonisation anglaise au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1921, après la guerre d'indépendance, la partition de l'Irlande a séparé le nouvel État du sud de l'Irlande du Nord, resté dans le Royaume-Uni.

[...] La minorité de catholiques irlandais au nord n'a pas bénéficié de l'égalité politique avec les protestants unionistes et s'est révoltée. À la fin des années 1960, ont éclaté les « Troubles », période de quasi-guerre civile de trente ans. Les violences ont opposé l'IRA nationaliste aux forces britanniques et aux milices protestantes unionistes.

Les Troubles ont pris fin officiellement en août 1994 lors du cessez-le-feu de l'IRA, suivi de la trêve des factions protestantes en octobre de la même année. Malgré les accords de paix, des tensions persistent entre communautés, dans une ville marquée par la ségrégation communautaire.

[...] Les autorités ont construit des murs de séparation dans les quartiers populaires, cristallisant les divisions territoriales. Ces barrières, concentrées dans les zones les plus touchées par les conflits, sont devenues des symboles de l'histoire tourmentée de Belfast.

Aujourd'hui, la ville se transforme. Si les *peacelines* subsistent, elles sont désormais des lieux de mémoire. Les habitants, notamment dans les quartiers populaires,

ressentent une marginalisation économique plus forte que les anciennes divisions communautaires. Belfast est désormais plus divisée par les inégalités sociales que par le conflit historique.

**Florine Ballif, « Belfast » in Nicolas Escach et Benoît Goffin (dir.), *Atlantique*,  
ENS Éditions, 2021.**

## Synthèse p. 278

### I. Les frontières externes de l'UE depuis 1990

**Les frontières externes de l'UE ont évolué au gré de ses élargissements.** Après s'être limitées au bloc de l'Ouest durant la guerre froide, ces recompositions se sont étendues vers les pays d'Europe de l'Est. La poursuite de l'élargissement de l'UE (Balkans, Turquie) suscite des débats récurrents au sujet de ce qui définit l'Europe et le tracé de ses frontières.

**L'UE présente des frontières à géométrie variable.** Certains pays sont à cheval sur deux continents (Espagne, Chypre), tandis que d'autres, tout en entretenant des relations fortes avec l'UE, ont fait le choix de ne pas y adhérer (pays membres de l'AELE). Les frontières de l'Europe s'étendent aussi outre-mer dans la mesure où les Régions ultra-périphériques (RUP) font partie de l'UE.

**Les États ont renforcé les frontières externes de l'UE ces dernières années.** Ce processus se caractérise par l'extension et le renforcement des barrières physiques visant à filtrer les flux de personnes (Europe centrale, Méditerranée). Il prend aussi la forme d'une diffusion spatiale des contrôles (aéroports, hotspots) et d'une délégation de ces derniers aux États de départ des migrants.

**Le contrôle aux frontières externes de l'espace Schengen repose sur un filtrage des ressortissants étrangers.** En fonction de leur nationalité, ils pourront être exemptés de visa. Afin de limiter les flux clandestins, les États de l'UE ont multiplié les dispositifs : barriérisation (Grèce, Finlande), limitation du droit d'asile (France), externalisation du contrôle migratoire (Maghreb, Afrique subsaharienne).

## II. L'UE, un espace sans frontières internes ?

**Les frontières internes de l'UE ont évolué vers une défonctionnalisation.** La construction européenne a contribué au renforcement de l'intégration régionale en permettant la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes dans l'UE. À l'échelle locale, l'intégration transfrontalière repose aussi bien sur des flux internationaux spontanés (achats et travail frontaliers) que sur des coopérations impulsées par les acteurs publics (infrastructures de transport, de santé).

**Les frontières européennes sont peu conflictuelles.** Les litiges frontaliers demeurent rares et se concentrent plutôt sur les frontières externes de l'UE. Ils concernent surtout la délimitation des frontières maritimes, notamment en Méditerranée. Néanmoins, le risque d'un départ de certains États membres (Brexit) ou de sécession de certaines entités régionales (Catalogne, Flandre) n'est pas exclu.

**Les États tendent à renforcer les frontières internes de l'UE.** Le terrorisme, les flux migratoires et la lutte contre les trafics ont justifié le durcissement des contrôles aux frontières. Cette refrontiérisation prend parfois la forme d'une externalisation de la gestion des frontières faisant l'objet de fréquentes critiques. La faible harmonisation des économies entre les États membres est aussi dénoncée car elle contribue au dumping social.

**L'exemple de l'Espagne montre que les frontières des États européens sont inégalement matérialisées dans l'espace.** Il en résulte des mobilités asymétriques qui en font des espaces de fracture et de tensions aussi bien que des territoires d'intégration économique. C'est aussi ce qu'illustre le cas de la Pologne qui montre

que l'élargissement de l'UE vers l'Est s'accompagne d'un renforcement de ses frontières orientales.

### **III. Les espaces transfrontaliers intra-européens**

**Les barrières frontalières internes à l'UE sont peu à peu devenues des interfaces transfrontalières.** Certes, elles présentent encore des héritages militaires qui témoignent d'un passé conflictuel et leur fonction de délimitation perdure (différentiels de législation) tout en se concrétisant par des marqueurs symboliques (bornes, panneaux). Néanmoins, la construction européenne a favorisé l'intégration transfrontalière, notamment les mobilités internationales.

**À l'échelle locale, l'effacement des frontières internes de l'UE se concrétise de multiples manières.** Les complémentarités socio-économiques entre États font émerger des processus spontanés d'interactions transfrontalières (travail frontalier, achats, flux touristiques). Les institutions européennes encouragent la coopération sur le plan institutionnel. Ces partenariats entre régions frontalières se concrétisent par des aménagements favorisant les communications, la cohésion sociale et la protection environnementale.

**Les espaces frontaliers demeurent néanmoins filtrants.** Leur attractivité peut générer des inégalités et des tensions de part et d'autre de la frontière (fuite des cerveaux, hausse des prix de l'immobilier). Le rétablissement de contrôles internes à l'espace Schengen rappelle que les individus sont inégaux face au franchissement des frontières intérieures à l'Europe. Cette refrontiérisation alimente les migrations clandestines qui peuvent se traduire par un encampement de certains espaces

frontaliers. Enfin, les États européens ne sont pas exempts de frontières internes, notamment sur le plan linguistique.

**Les logiques d'intégration transfrontalière spontanées sont anciennes en Europe, à l'image du commerce frontalier (France/Italie).** Néanmoins, le processus d'ouverture des frontières internes à l'espace Schengen a accéléré la libre circulation des personnes. Des aménagements sont financés par les acteurs publics, notamment en matière de transport (entre la France et la Suisse, par exemple). Ainsi, certaines frontières sont franchies quotidiennement par des flux intenses (travailleurs frontaliers dans la Grande Région). D'autres flux revêtent un caractère moins quotidien mais ils témoignent de la diversité des mobilités transfrontalières (mobilités étudiantes, Véloroute du Rideau de Fer).